



COMMISSION SÉCURITÉ ET TECHNIQUE

Rapport d'activité 2020 et synthèse de l'olympiade

Compte rendu des actions menées en 2020

Conférences et réunions dédiées à la gestion des risques

Onze événements publics dédiés à la sécu ont été initiés et/ou animés par des membres de la commission en 2020. En présentiel en début d'année, en distanciel à partir de mars. Ces événements sont co-organisés soit avec un club, un CDVL ou une ligue.

Concours de vidéo de déconfinement

L'idée a été d'impliquer la communauté dans la réalisation de courtes vidéos (3 min) pour sensibiliser au risque d'accident lors du déconfinement. Concours avec des prix, un jury, un vote du public. 35 vidéos ont été soumises, dix pré-sélectionnées (visibles [ici](#)), trois primées. L'ensemble des vidéos totalise plus de 43 000 vues et 1000 h de visionnage.

Tutoriels « Facteurs non techniques »

Réalisation et mise en ligne de [12 tutoriels vidéo](#) (4 min chacun) consacrés aux facteurs humains (gestion des émotions, biais cognitifs, perception du risque...).

Animation du réseau des animateurs sécurité (AS)

Le groupe de travail pilotant l'action « animateur sécurité » (GTAS) est composé de membres de la CST et du CNP. En 2020, 97 clubs ont nommé un AS. Le GTAS anime la communauté des AS, aide à leur montée en compétence et favorise le partage des bonnes pratiques. Différents dispositifs ont été mis en place :

- organisation et animation du deuxième rassemblement annuel des AS en distanciel ;
- courriel de veille bi-mensuel de ressources sécu pour les AS (compilées [là](#)) ;
- fin 2020, le « Live des AS » s'est substitué à cette veille : 55 min de *live*, une fois par mois, destiné en priorité aux AS (mais accessible à tous) , format émission de radio : l'actu du réseau des AS, la revue du web sécu, l'AS du mois, une interview approfondie sur un thème de la gestion des risques ;
- mise en place d'une base de données collaboratives des actions des AS ([là](#)).

Communiquer « à chaud » sur les circonstances des accidents mortels

Cette action, initiée en 2017, a abouti à [une page web publique](#), actualisée en continu avec des informations factuelles et anonymisées concernant ces accidents. Les circonstances sont renseignées au fur et à mesure que les enquêtes menées par la DTN sont finalisées. Cette page est accessible à partir de l'espace sécurité et technique du site fédéral.

Aide à l'étude sur la résistance des mousquetons

La CST a aidé financièrement et communiqué aux licenciés les résultats de l'étude menée par Eric Ferlay sur la résistance des connecteurs ([là](#)).

La base de données des dangers (Parazones)

Projet conjoint avec la commission des Sites, porté par Gilles Misslin. Il s'agit de mettre en ligne une base de données collaborative référençant les dangers associés à chaque site (obstacles, zones aérologiquement dangereuses...). La base Parazones est [en ligne](#) et commence à être nourrie par la communauté.

Action sécu

Initié en 2018 par la CST, « Action sécu » est un dispositif d'aide aux clubs sur des actions de type conférences/ateliers/tables rondes sécu, séance de pliage de parachutes de secours, stage PSC1, tyrolienne...

Initialement conçu comme complémentaire à « Voler mieux », « Action sécu » a rejoint le périmètre de « Voler mieux » en 2020 pour une meilleure visibilité et cohérence vis à vis des clubs. 6 000 € d'aide « Action sécu » ont été distribués aux clubs en 2020.

Mieux comprendre les accidents mortels en parapente

Une étude sur les circonstances de 143 accidents mortels à la FFVL en parapente entre 2007 et 2020 a été initiée. Le premier volet de l'étude portant sur le profil des accidentés a été diffusé sous forme [d'une vidéo](#). Cette vidéo a été abondamment visionnée et commentée (réseaux sociaux, presse spécialisée).

Le baromètre 2020

Mise en place en 2020, le « baromètre » est un questionnaire sécurité intégré à la prise de licence. Le baromètre 2020 nous a permis de récolter des données sur 15 000 licenciés parapente (type de voile, type de pratiques, nombre d'incidents, usage du secours...). L'objectif est de collecter tous les ans ces données utiles pour :

- mieux comprendre et suivre l'accidentologie ;
- mieux connaître la typologie de nos licenciés.

Ces données nous ont déjà permis d'affiner le profil type du pilote le plus à risque d'accident grave en parapente. Par ailleurs, elles ont été soumises à un statisticien pour une analyse approfondie (en cours).

Participer à la recherche académique en accidentologie

La CST s'est appuyée sur la sensibilité « recherche » d'une partie de ses membres pour produire des connaissances en accidentologie du vol libre reconnues par le milieu académique. En 2020, nous avons publié un article à destination des chercheurs en accidentologie des sports outdoor ([là](#)). Un autre article sur le profil type des pilotes les plus à risque est en cours de rédaction.

Fonctionnement de la commission

Fonctionnement par projets menés par des groupes de travail autonomes.

Six réunions plénières en visio conférence.

Une réunion en présentiel (12-13 septembre).

Un espace partagé Google drive (ressources, suivi des projets).

Un google-group (mailing list) : 451 messages échangés en 2020.

Accompagnement de la CST par la DTN :

- en remplacement d'Alain Dedieu, intérim assuré par Yves Goueslain jusqu'en novembre 2020 ;
- Emmanuel Félix-Faure assure l'accompagnement pérenne de la CST depuis décembre 2020.



Bilan de l'olympiade 2017 - 2020

La doctrine de la CST pendant cette olympiade : concevoir et diffuser des outils pour aider les pilotes à mieux gérer les risques dans leur pratique.

Deux thèmes principaux ont été développés :

- mieux comprendre et diffuser les scénarios accidentogènes ;
- formaliser et diffuser les compétences non techniques importantes pour réduire l'accidentalité (facteurs humains).

Les moyens :

- multiplier les outils de diffusion pour s'adapter à la grande diversité des licenciés (tutos vidéos, livre, conférences, tables rondes, *live*, veille de ressources sécu, articles pour revues spécialisées, SIGR, articles académiques) ;
- s'appuyer sur l'intelligence collective de la communauté autour des questions de gestion des risques grâce à des dispositifs participatifs (ICARE des BIP, concours de vidéos, réseau des animateurs sécurité, ParaZones, session de retours d'expériences sur les incidents...) ;
- encourager les projets sécu portés par des clubs en les aidant financièrement (projet mousquetons, actions sécu, ICARE des BIP).

Comme pour la plupart des actions de prévention, nous n'avons pas d'outils fiables pour estimer leur impact réel. Notant toutefois la grande stabilité de l'accidentalité sur l'olympiade alors que des facteurs objectifs nous faisaient craindre une forte augmentation : vieillissement des licenciés et changement climatique rendant l'aérologie plus exigeante.

Difficile de nous attribuer le mérite de cette stabilité... mais nous avons la certitude d'avoir contribué, avec d'autres, à l'avancée de la culture de la gestion des risques dans la communauté.

Perspectives pour l'olympiade qui débute

Cette lente avancée de la culture de la gestion des risques n'est pas calée sur le calendrier olympique ! C'est une évolution sociétale profonde qui méritera d'être amplifiée et accompagnée lors de la prochaine olympiade.

Il ne nous appartient pas de fixer l'agenda de la prochaine CST, mais pointons deux territoires inexplorés lors de notre mandat, qui mériteraient, à notre avis, d'être investis :

- une connexion plus forte avec les acteurs internationaux du vol libre (EHPU, PMA...) ;
- une collaboration plus étroite avec les constructeurs et le labo de tests fédéral sur les questions techniques.

Jean-Marc Galan
Président de la commission Sécurité et technique